

## La Savoie dans la *Dorsale catholique (XVIe-XVIIe siècles)*

### Introduction

La notion de « Dorsale catholique » n'était pas une réalité pour les contemporains de la première modernité en Europe occidentale. Elle est un concept créé par des historiens du second XXe siècle, et d'abord par René Taveneaux (1911-2000), qui fut professeur d'histoire moderne à l'Université de Nancy<sup>2</sup>. Il faisait référence à la vaste Lotharingie issue du traité de Verdun en 843 lorsque les petits-fils de Charlemagne se partagèrent son empire, coupant en deux la *Francie Orientale* et la *Francie Occidentale* de la Mer du Nord à l'Italie, et à la mémoire que cette Lotharingie exerça sur un long Moyen Âge (pensons au Grand-Duché de Bourgogne aux XIVe et XVe siècles) et même jusqu'à aujourd'hui en Lorraine-Luxembourg<sup>1</sup>. Face à ce vieux monde d'entre-deux entre France à l'Ouest et Empire à l'Est, Taveneaux écrivait en 1972 que cette réalité avait été réactivée à la fin du XVIe siècle par le divorce européen intervenu entre pays adhérents à la Réforme protestante et ceux restés catholiques. Ainsi, disait-il,

« lorsque, le concile de Trente à peine achevé, Rome entreprit de contenir le flux protestant, puis de reconquérir les terres perdues, toute son action s'ordonna autour d'un axe correspondant à l'ancien tracé lotharingien qui, parti d'Italie centrale, prenait l'Europe en écharpe, par le Milanais et la Franche-Comté, atteignant les Pays-Bas et la mer du Nord, divisant en deux le monde protestant »<sup>2</sup>.

De nombreux travaux, depuis, ont confirmé cette intuition, en particulier dans le domaine de la création et de la diffusion d'ordres religieux nouveaux lors de la Réforme catholique. Marie-Elisabeth Henneau, professeur à l'université de Liège, l'a parfaitement montré pour l'ordre féminin des Annonciades célestes, né à Gênes en 1604 puis installé sur cet axe géographique des Pays-Bas à l'Italie, et via la Franche-Comté, en Savoie. C'est ainsi que le couvent des annonciades de Pontarlier créa celui de Turin en 1629 ; et que celui de Saint-Claude créa trois filles en Savoie même, entre 1637 et 1639 à Thonon, Annecy et Chambéry. L'essentiel des autres créations de cet ordre se situe sur cet axe lotharingien<sup>3</sup>.

Le duché de Savoie (l'entité politique appelée ainsi des deux côtés des Alpes de 1416 à 1713, incluant la Savoie proprement dite, Nice et le Piémont) était au cœur de cet ensemble géographique, historique et culturel. Historiquement, ses habitants pouvaient dire comme les chroniqueurs du XVe siècle : « nous ne sommes ni de l'une [la France] ni de l'autre [l'Empire germanique] mais des deux à la fois »<sup>4</sup>. La Savoie et ses princes ardemment catholiques participent de cette ambiance de « contre-réforme », terme jugé réducteur aujourd'hui par l'historiographie parce qu'il minore son aspect créateur, face au protestantisme allemand puis français et genevois. Le duché est un de ces petits États courant dans la zone géographique, avec les Pays-Bas, la principauté de Liège, le duché de Lorraine, la Franche-Comté, le duché de Milan, condamnés à se faire, souvent avec difficulté, une place entre Habsbourg et Valois-Bourbon. La guerre et la défense du catholicisme constituaient alors les clés d'une

<sup>1</sup> Depuis 30 ans, les médiévistes des universités de ces régions animent à Luxembourg les stimulantes « Journées lotharingiennes ».

<sup>2</sup> René Taveneaux, « Réforme catholique et Contre-Réforme en Lorraine » in *L'Université de Pont-à-Mousson et les problèmes de son temps*, Nancy, *Annales de l'Est*, n° 47, 1974, p. 389-400.

<sup>3</sup> Marie-Elisabeth Henneau, Julie Piront, *Chœurs de femmes au cœur de la Savoie. Les annonciades célestes d'Annecy entre clôture stricte et sociabilité urbaine (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Société des Amis du Vieil Annecy, *Anneesi* 51, 2016

<sup>4</sup> Christine Barralis et Frédéric Meyer, « Un projet universitaire international : Chrétientés lotharingiennes-Dorsale catholique, IXe-XVIIIe siècles (LODOCAT) », *Splendeurs du christianisme. Art et dévotions, de Liège à Turin, Xe-XVIIIe siècle*, catalogue de l'exposition de Metz-Musée de la cour d'Or, Paris, mare et martin, 2018, p. 12-13.

affirmation identitaire profondément créatrice, en particulier dans le domaine religieux, ce pourquoi les historiens préfèrent parler maintenant de « Réforme catholique ». Expériences monastiques, renforcement rapide des pouvoirs épiscopaux, innovations dévotionnelles se multiplièrent de la Mer du Nord à la Lombardie, multipliant les circulations et les échanges.

Ces thèmes, un projet de recherche universitaire international de huit laboratoires scientifiques, appelé LODOCAT (Lotharingie-Dorsale catholique) soutenu par l'Agence Nationale de la Recherche en France, par le FNRS belge, le FNR luxembourgeois et l'université de Milan, les a étudiés de 2014 à 2018<sup>5</sup>. La Savoie y fut logiquement associée. Examinons sa place à travers trois axes : sa position de pays d'Entre-Deux en Europe occidentale ; son jeu d'équilibre face aux puissances catholiques (Espagne et Papauté) ; sa participation à une culture dévotionnelle commune.

### **I. La Savoie, pays d'Entre-Deux**

La géographie fut la chance mais aussi la tragédie de la Savoie. Petit État à cheval sur les Alpes, tiraillé entre l'empire Habsbourg, espagnol puis autrichien au fil des siècles, et le royaume de France qui se livrent une guerre de cent ans entre le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1659 et la Paix des Pyrénées, elle doit sans cesse veiller à conserver un équilibre entre les deux. Celui-ci s'achète au prix d'un état de guerre quasi-permanent et d'occupations militaires françaises fréquentes (on en compte cinq entre 1536 et 1713). Les ducs Charles III (1504-1553) et Charles-Emmanuel 1<sup>er</sup> (1580-1630) meurent alors que leurs États sont occupés. Le traité de Lyon avec Henri IV en 1601 ampute le duché de la Bresse et du Bugey. La guerre civile en Savoie et en Piémont entre 1639 et 1642 est due à des oppositions féroces entre parti espagnol et parti français ; la duchesse et régente Christine de France dûit fuir Turin et se réfugier à Chambéry avec ses fils jusqu'à la paix imposée par Louis XIII. Cette Savoie prise en étau aurait pu disparaître, happée par l'Espagne ou la France, comme ce fut le cas pour la Franche-Comté ou la Lorraine<sup>6</sup>.

La Savoie est depuis plusieurs siècles déjà au XVI<sup>e</sup> siècle une frontière religieuse. Dans une Europe où règne le principe « tel prince, telle religion », elle applique une forme de coexistence, le duc ne pouvant se permettre de voir fuir ses sujets parce qu'ils ne partagent pas sa confession. Les vaudois sont installés dans ses vallées de Fenestrelles et de Pragelas depuis le XII<sup>e</sup> siècle, et ils ont pu y survivre face aux persécutions. Le duc Emmanuel-Philibert les autorisa à rester dans leurs vallées, à condition d'être discrets, par l'édit de Cavour en 1561, alors que son puissant allié espagnol décidait à partir de 1566 de violemment réprimer la révolte des calvinistes des Pays-Bas (les « gueux », futurs créateurs des Provinces-Unies). Mais le calvinisme bouleversait davantage la carte religieuse par son radicalisme et sa diffusion rapide. Soutenu par de puissants princes français (comme le duc de Lesdiguières en Dauphiné voisin), voire par le roi lui-même (Henri IV, même converti au catholicisme, resta longtemps suspect aux yeux des catholiques, d'autant plus après sa proclamation de l'édit de Nantes en 1598), installé solidement à Genève dont Charles-Emmanuel 1<sup>er</sup> en 1602 (lors de l'Escalade) ne parvint pas à le déloger, le calvinisme était inacceptable pour les ducs de Savoie. Le protestantisme du marquisat de Saluces (devenu savoyard en 1601) subit une véritable croisade en 1623. Le pape salua en Charles-Emmanuel le « dompteur de l'hérésie » et le nomma « l'honneur de l'Italie » pour avoir préservé la péninsule du calvinisme.

<sup>5</sup> Le projet unissait cinq laboratoires d'universités françaises (Arras, Nancy-Metz, Lyon2-Lyon3, Besançon et Chambéry) et des universités de Liège, Luxembourg et Milan.

<sup>6</sup> Frédéric Meyer, *La Maison de Savoie du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Images d'une dynastie*, Chambéry, SSHA, 2014.

Le duché appartient également à l'Europe des sorciers, dont l'acmé ne fut pas médiévale mais moderne, en gros de 1580 à 1630. Ludovic Viallet replace la Savoie dans l'arc alpin qui fut le berceau médiéval de cette « grande chasse » dès le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Il insiste sur sa position au cœur de la zone des conciles de Bâle et de Constance au XV<sup>e</sup> siècle qui tentèrent de mettre fin au Grand Schisme d'Occident, et sur les liens naturels alors entre la guerre contre le diable et la grande politique. Rappelons que les papes Clément VII (Robert de Genève, 1378-1394) et Félix V (le duc Amédée VIII, 1439-1449) étaient des Savoie. Cette inquiétude générale face au scandale de la division des chrétiens favorisa le pouvoir des princes qui justifiaient leur implication dans la lutte contre le diable, de Liège à la Savoie en passant par la Lorraine et les villes suisses. Quelques décennies plus tard, l'explosion de la Réforme, luthérienne puis calviniste, les guerres religieuses européennes entre le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, qui échouèrent à supprimer les protestantismes, relancèrent la chasse aux sorciers et aux sorcières pour les mêmes raisons d'angoisse face aux hérésies. Elle s'arrêta lorsque la carte religieuse se stabilisa en Europe, vers 1620-1630<sup>8</sup>. Elle correspond à des zones d'instabilité, de guerres politiques et de frontières religieuses ; ainsi la France fut elle largement épargnée grâce au pouvoir déjà relativement fort de ses princes. La culture des juges, la plupart du temps laïcs bien plus qu'ecclésiastiques, hommes des villes et des plaines, leur faisait considérer les montagnes comme des foyers hétérodoxes et de déviances. Les villages soumis à la cité de Genève (le protestantisme n'est pas exempt de fantasmes de sorcellerie) ne représentent que 1/7 de la population de la République, mais ils produisent 50% des procès de sorcellerie entre 1537 et 1662<sup>9</sup>. Rapidement l'épidémie de sorcellerie retombe. Au sénat de Savoie (qui jugeait les affaires de sorcellerie), Hervé Laly n'a trouvé « que » 31 affaires de sorcellerie (soit 0,3% des procès ; 14 femmes, 12 hommes et 5 cas mixtes), et non pas 2000 dossiers, comme on l'a dit imprudemment. La plupart se termine par un bannissement des États, non pas par un bûcher<sup>10</sup>.

## II. Savoie, Espagne et Papauté

Depuis Charles-Quint (1519-1556), l'Espagne exerce un véritable leadership en Europe, au moins jusque vers 1630, peut-être jusqu'aux traités de Westphalie (1648) et des Pyrénées (1659) qui sanctionnent l'affaiblissement des Habsbourg et la montée en puissance de la France des Bourbon. La gravure de 1556 gravée par Sébastien Munster (« Dame Europe »), au corps constitué des divers États, a l'Espagne pour tête. La Savoie, située entre Lombardie et Franche-Comté espagnoles, doit faire avec. Plus que la guerre sur son sol, elle doit supporter les passages de troupes entre l'Italie et les Pays-Bas, ou entre l'Italie et la France. Elle n'a pas le choix de ses alliances : alliée de l'Espagne, elle est donc l'ennemie de la France qui, elle, est alliée des princes protestants ennemis des Habsbourg. De même soutient-elle les tentatives de croisade contre les Turcs (à Lépante en 1571 comme au siège de Vienne en 1683).

L'humaniste Mercurio Arborio di Gattinara (1485-1530), né en Piémont près de Verceil, entra logiquement au service de Marguerite d'Autriche, à la fois veuve du duc de Savoie Philibert II le beau, tante de Charles-Quint et régente des Pays-Bas. Ses voyages entre 1505 et 1508 illustrent parfaitement

<sup>7</sup> Ludovic Viallet, *Sorcières ! La grande chasse*, Paris, Armand Colin, 2013.

<sup>8</sup> Pierre Chaunu, *Le temps des Réformes. Histoire religieuse et système de civilisation. La crise de la chrétienté. L'éclatement (1250-1550)*, Paris, Fayard, 1975.

<sup>9</sup> E. William Monter, *Witchcraft in France and Switzerland : The Borderlands During the Reformation*, Cornell University Press, 1976.

<sup>10</sup> Hervé Laly, *Crimes et justice en Savoie. 1559-1750. L'élaboration du pacte social*, Rennes, PUR, 2012.

la Dorsale catholique. Plus tard, il servit Charles-Quint, devint son grand chancelier, cardinal et le théoricien de sa monarchie universelle chargée de soutenir le siège apostolique<sup>11</sup>.

On l'a vu, la guerre est un des éléments structurants de la Dorsale catholique. Nombreux sont les Savoyards à avoir servi l'Espagne, et au premier rang on trouve le duc Emmanuel-Philibert (1553-1580), dont le père avait perdu ses États en 1536, et qui mit son épée au service des Habsbourg. Il battit les Français en commandant l'armée espagnole en 1557 à la bataille de Saint-Quentin et retrouva son duché au traité de Cateau-Cambrésis en 1559. La création du système des Étapes entre 1560 et 1650, entre l'Espagne et la Savoie, pour financer et organiser la logistique des troupes dans les vallées alpines est une des meilleures illustrations de ce « chemin espagnol » qui court de Gênes (voire Naples) à Bruxelles, via la Savoie, la Franche-Comté, la Lorraine et la principauté de Liège, pour défendre l'empire et la foi catholique face au protestantisme autant que contre les Français. Ceux-ci ont tout fait pour le couper, en prenant Metz (et Toul et Verdun) en 1552 et en 1601 le Bugey. Mais ils durent reconnaître à l'Espagne le droit de faire transiter ses troupes par cet étroit corridor. 8600 soldats espagnols empruntent cette route en 1567, 6000 Suisses en 1591, 10 000 Savoyards en 1600, 7000 Français et Lorrains en 1625... Le duc de Savoie organisa des levées de décimes et de taxes (2% du prix des grains) pour financer cette logistique. Avec diverses contributions, elles représentèrent 50% des impôts directs de Savoie au début du XVIIe siècle ! Mais son utilité était reconnue : avec une telle logistique organisée en accord avec les communautés d'habitants, les « foules » (dévastations, pillages, incendies, etc.) des soldats reculèrent. Les habitants des vallées pouvaient recevoir des indemnités en cas de destruction, le surplus des ressources étaient distribué aux pauvres : le *disciplinamento*, c'est-à-dire la régulation sociale, des mœurs et des âmes propres aux réformes religieuses progressait de concert avec la norme militaire<sup>12</sup>.

Cet engagement auprès du catholicisme militant de l'Espagne ne signifiait pas pour autant un alignement complet de la Savoie sur la politique pontificale. Un bon test en est la réception ou non des décrets du concile de Trente (1545-1563), élément primordial de l'influence romaine. L'Espagne et les Pays-Bas espagnols les adoptèrent dès 1564 ; la France gallicane ne le fit jamais. Le duché de Savoie choisit une position intermédiaire : il refusa à deux reprises en 1571 et en 1574 de les recevoir en bloc ; l'évêque de Genève-Annecy, Justiniani, fut condamné par le sénat de Savoie pour avoir voulu les introduire dans son diocèse. La Savoie refusait surtout les aspects temporels et fiscaux des décrets tridentins (comme la bulle *In Coena Domini* de 1536 sur les droits de l'Église). Mais le duc rappela à ses évêques la pratique nécessaire de la visite régulière à Rome (visites *ad limina*) et il soutenait les nouveaux ordres religieux missionnaires, comme les capucins et les jésuites, introduits très tôt et à Turin et à Chambéry en 1564, mais aussi comme les ordres contemplatifs, annonciades célestes évoquées plus haut, carmélites ou cisterciens feuillants. Un ordre lorrain, missionnaire et enseignant, les chanoines réguliers de Notre-Sauveur, fondés en 1624 par Pierre Fourier, installé à Liège et à Besançon, créa des maisons en Suisse catholique (Saint-Maurice) et dans les États de Savoie en Val d'Aoste (Aoste et Verrès : collèges et séminaires). Sa branche féminine (les chanoinesses régulières de Notre-Dame, fondées en 1628 par Alix Le Clerc) s'installa à Aoste. La majorité des frères et des sœurs

---

<sup>11</sup> Quentin Jouaville, *Jardin de l'Empire et clef de la monarchie universelle : l'Italie au cœur du projet de Mercurino Gattinara (1465-1530)*, thèse d'histoire sd. Frédéric Meyer (Nancy 2) et Alain Marchandisse (Liège), Université de Lorraine, 2018.

<sup>12</sup> Julien Alérini, *La Savoie et le « Chemin espagnol », les communautés alpines à l'épreuve de la logistique militaire (1560-1659)*, thèse sd. Nicole Lemaître, Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 2012.

resta lorraine ; on ne compta que 12% de Valdôtains dans le recrutement. La circulation des frères de la Lorraine à la Savoie était intense, mais l'ordre échoua en 1748 et abandonna le Val d'Aoste<sup>13</sup>.

Pourtant le duché de Savoie imitait aussi l'attitude très autonome de la France face à Rome par une politique globale appelée aujourd'hui « gallicanisme savoyard »<sup>14</sup>. Les indults de 1451 et 1452 réservent au duc la nomination des évêques et des abbés/abbesses des grands monastères. Les sénats de Turin, Chambéry, Nice, les cours des comptes contrôlent les circulations des ecclésiastiques, leurs finances. Aucun envoyé pontifical, aucun évêque français (comme celui de Grenoble qui a autorité sur Chambéry et le décanat de Savoie jusqu'en 1779) ne peut traverser la Savoie sans autorisation du sénat. On touche ici à un aspect qui peut paraître contradictoire avec l'engagement de la Maison de Savoie dans la Dorsale catholique au côté de l'Espagne, ce que l'historiographie italienne appelle l'aspect « amphibie », ou schizophrène, des ducs<sup>15</sup>. La situation était encore plus complexe, puisque à l'Ouest des Alpes, l'ensemble Savoie-Aoste-Pignerol-Nice était plus strictement gallican que le Piémont, plus sensible à « l'usage italien ». Par exemple Turin avait une université pour veiller à l'orthodoxie dogmatique et un nonce apostolique. Des inquisiteurs-très surveillés par le duc- résidaient à Turin, Asti, Mondovi, Saluzzo, Vercelli. Cette subtilité provoquait de fréquents conflits avec l'Église et le vice-légat d'Avignon (qui avait délégation spirituelle du pape sur le grand Sud-Est de la France actuelle). Au début du XVIIIe siècle, entre 1700 et 1724, alors que la notion de Dorsale catholique s'affaiblissait devant l'affirmation des États nations, Turin et Rome en arrivèrent à la rupture diplomatique. Les inquisiteurs furent renvoyés ; les évêques n'étaient plus investis par Rome (les sièges de Turin et Moûtiers restèrent longtemps vacants) ; Victor-Amédée II refusa de recevoir la bulle *Unigenitus*, qui condamnait le jansénisme. Le roi de Sicile demanda au sénat de Savoie en 1717 de rédiger sa « Pratique ecclésiastique »<sup>16</sup>, afin qu'elle servît de modèle au Piémont, mais également à la Sicile (anciennement espagnole) nouvellement acquise. On assiste alors à une uniformisation de la notion de gallicanisme savoyard des deux côtés des Alpes, et à son durcissement en Piémont. Un concordat avec la papauté fut difficilement négocié en 1727 ; un autre suivit en 1741.

### III. La Savoie dans « l'Europe des dévots » (Louis Châtellier)

Au-delà de ces aspects géopolitiques et religieux, la dorsale catholique donne l'impression d'avoir favorisé une civilisation commune, de Liège à Milan, ni française ni espagnole, ni même caractéristique de la *Mittleuropa*, mais née des trois influences à la fois. La circulation des prédicateurs (comme le Mantouan P. Possevino, 1533-1611) mais aussi des artistes dans la zone lotharingienne fut permanente, comme avec le jésuite lyonnais Etienne Martelange (1569-1641) ou le peintre lorrain Charles Dauphin, mort à Turin vers 1677. Les notables dévots furent actifs à financer la

<sup>13</sup> Cédric Andriot, *Les chanoines réguliers de Notre-Sauveur. Moines, curés et professeurs de Lorraine en Savoie, XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris, Riveneuve, 2012 et Ibid., *Un siècle de présence des chanoines réguliers de Notre-Sauveur dans le Val d'Aoste*, Aoste, Bibliothèque de l'Archivum Augustanum, 2011.

<sup>14</sup> Paolo Cozzo et Frédéric Meyer, « Deux fois, deux lois, une nation ? Géographie ecclésiastique et vie religieuse dans les États de Savoie-Piémont. XVIe-XVIIIe siècles », in Giuliano Ferretti, dir., *Les États de Savoie, du duché à l'unité d'Italie (1416-1861)*, Paris, Garnier, 2019, p. 385-428. Frédéric Meyer, « Qu'est-ce que le 'gallicanisme savoyard' ? », in Luca patria e Piercarlo Pazé, a cura di, *Assetti territoriali e religiosi nelle Alpi Cozie prima e dopo i trattati di Utrecht*, Perosa Argentina, LAReditore, 2016, p. 115-141.

<sup>15</sup> Vincenzo Lavenia, « L'Inquisizione negli Stati Sabaudi. Roma, Torino et la politica religiosa », in Jean-François Chauvard, Andrea Merlotti, Maria Antonietta Visceglia (dir.), *Casa Savoia e Curia romana dal Cinquecento al Risorgimento*, Rome, EFR, 2015, p. 113-128.

<sup>16</sup> Joseph Ticon, *Recherche sur le recueil de la Pratique ecclésiastique du sénat de Savoie (1717)*, thèse droit Lyon3, sd. Louis Chevailler, 1984.

création de chapelles, d'hôpitaux, à œuvrer dans les confréries ou les congrégations mariales liées aux collèges jésuites.

Mais c'est dans le domaine des dévotions que la chose est la plus évidente. Une forte sensibilité franciscaine, les cultes nombreux à la Vierge Marie, le goût pour les retables baroques, une piété émotive et sensible unissent la zone, sans être néanmoins ici des pratiques exclusives. La plus belle réalisation du projet LODOCAT fut l'exposition d'œuvres d'art et d'objets de dévotion de la Dorsale à Metz en 2018-2019<sup>17</sup>. La multiplicité des objets pieux (monstrances, statuettes de l'Enfant Jésus), des statues de saints protecteurs (boîtes à saints), des représentations de la Vierge Marie « aux multiples facettes » (Vierges de miséricorde, libératrices, victorieuses) est frappante. La piété des soldats espagnols implanta à Stenay le culte de Notre-Dame-de-Montserrat, culte qui voyagea jusqu'à Alessandria (Piémont actuel, en Lombardie au XVIIe siècle). Charles-Emmanuel 1<sup>er</sup> fit de Vicoforte, aux portes de Mondovi, un temple dynastique de la paix et de la guerre, dont l'icône miraculeuse de Notre-Dame protégeait les armées savoyardes. Le culte de Notre-Dame-de-Montaigu, né en Brabant près de Louvain, se répandit en Franche-Comté avec les armées espagnoles dès les années 1601-1604 sous forme de statuettes en bois (Gray et Mièges), puis en Savoie-Piémont.

Les dévotions christiques nombreuses évoquent une piété envers Jésus très développée par les réguliers comme par les prêtres de paroisses. Parmi celles-ci on remarque plusieurs suaires attribués au Christ, dont ceux de Besançon et de Chambéry-Turin. Ce dernier passe aux mains de la Maison de Savoie en 1453, qui le transportait avec elle dans ses pérégrinations. Il est déposé dans une sainte chapelle jouxtant le château ducal à Chambéry vers 1472, puis dans la cathédrale de Turin en 1578. Cette insigne relique aida à la construction d'une identité propre à la Savoie, mais son culte transcendait les frontières politiques et attirait les pèlerins de la Dorsale ou de France. Depuis Marguerite d'Autriche, les Savoie prirent l'habitude d'en faire faire des copies remises aux princes catholiques d'Europe. La duchesse en possédait personnellement un fragment, qu'elle légua au monastère augustin de Brou, en Bresse, où elle fut inhumée<sup>18</sup>. L'ostension historiquement improbable par François de Sales (1567-1622) du suaire pour le couple ducal composé de Charles-Emmanuel II (1638-1675) et Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours (1644-1714), représentée sur une gravure de la fin du XVIIe siècle (conservée à la sacristie de la cathédrale de Chambéry), est peut-être un hommage au saint évêque lors de sa canonisation (1665). On remarque un ange présentant au duc une couronne fermée, celle de Chypre, dont la prétention a été affirmée depuis 1632, en illustration d'une pleine souveraineté temporelle. Dévotion et politique font bon ménage.

On trouve un dernier exemple de cette piété christique dominante avec l'essor des mises au tombeau de Jésus après sa crucifixion. Le modèle naquit en Europe vers 1520 et se répandit jusqu'au milieu du XVIe siècle dans les Pays-Bas du Sud, la Lorraine (Pont-à-Mousson), la Bourgogne et la Savoie (Bourg et Chambéry), spécifiquement selon le modèle lorrain où les anges portent les instruments de la Passion. L'ordre hospitalier des antonins en fut un promoteur important, comme à Pont-à-Mousson, Chambéry ou Moncalieri, près de Turin. Si elle ne fut pas exclusivement lotharingienne, cette dévotion trouva dans cette zone géographique son écho le plus fécond. On peut prolonger cette piété en la rapprochant de la multiplication des Monts Calvaire au XVIe siècle (de Fribourg à Romans-sur-Isère, et jusqu'aux Sacri Monte de Piémont et Lombardie), diffusés par les franciscains.

<sup>17</sup> Anne Adrian, Catherine Guyon, Frédéric Tixier, dir., *Splendeurs du christianisme. Art et dévotions, de Liège à Turin, Xe-XVIIIe siècle...op. cit.*

<sup>18</sup> Nicolas Sarzeaud, « Marguerite d'Autriche et la diffusion du culte du Saint-Suaire dans la première moitié du XVIe siècle », in Catherine Guyon, Yves Krumenacker, Bruno Maes, dir., *Une piété lotharingienne. Foi publique, foi intériorisée (XIIIe-XVIIIe siècles)*, Paris, Garnier, 2022p. 155-180.

## Conclusion

Ces considérations d'ordre très divers plaident pour la diffusion d'une vraie civilisation dévote, intériorisée par les populations des Pays-Bas au Milanais, dans un cadre souvent conflictuel du XVe au XVIIe siècle. Philippe Martin en dégage des caractéristiques, sinon éternelles et partout présentes, mais suffisamment nettes pour donner un ton, tracer une identité. L'historien de Lyon<sup>2</sup> insiste sur le rôle structurant des princes, de l'état de guerre qui n'empêchèrent pas (ou même qui favorisèrent ?) la piété christique et mariale promouvant la responsabilité individuelle<sup>19</sup>. La Savoie s'inscrit tout à fait dans ce schéma. Mais P. Martin insiste aussi sur les fortes nuances, voire les antagonismes, qui s'imposent à l'analyse. Il n'y a rien de lotharingien dans le culte de Maurice d'Agaune, qui se retrouve aussi en Lyonnais et en Provence ; et que dire de celui de Nicolas, présent bien au-delà de la Lorraine, en Autriche et en Bulgarie ? La diffusion de l'art baroque dépasse largement la zone étudiée, touchant même au XVIIIe siècle l'Allemagne protestante. La géographie des chapitres de chanoinesses, regroupements des jeunes filles sans vœux, en attente du mariage, et les chapitres nobles étudiée par Corinne Marchal<sup>20</sup> dessine une diagonale Nord-Est / Sud-Ouest, de l'Alsace au Massif central, pas la Dorsale catholique.

La Dorsale catholique a-t-elle existé ? Sans doute sur un long XVIe siècle, de la fin du XVe au premier tiers du XVIIe, lorsque la *Pax Hispanica* (depuis Bruxelles plus que depuis Valladolid ou Madrid) puis la *Pax Austriaca* s'imposèrent à l'Europe, et à la Savoie en particulier. Ces lieux de combats et de fureurs furent d'intenses zones commerçantes et d'échanges culturels, entre Mer du Nord et Italie. Mais l'influence des Habsbourg sur une kirielle de petits États imposa la défense du catholicisme comme politique primordiale, créant par là une tonalité religieuse et artistique extraordinaire. S'il n'y eut pas d'uniformité, il y eut une coloration, bien marquée en Savoie.

Louis Châtellier alla jusqu'à émettre l'idée que bien des siècles après la fin de la Dorsale, il en restait une tonalité suffisamment vivace pour qu'on puisse reconnaître dans les démocrates-chrétiens, qui dans un tout autre contexte, celui des années 1950-1960, fondèrent avec les sociaux-démocrates l'Union européenne sur l'espace lotharingien, les descendants des dévots des congrégations mariales du XVIIe siècle<sup>21</sup>. Aux côtés du belge Paul-Henri Spaak, du français né à Luxembourg Robert Schuman (qui avait la correspondance de François de Sales sur son bureau à Scy-Chazelles<sup>22</sup>), de l'Italien Alcide De Gasperi, la Savoie a fourni plusieurs politiques de talent à la construction européenne, comme François de Menthon ou Michel Barnier. J'aime à croire que la mémoire de la Dorsale catholique les inspira.

Frédéric Meyer

Université Savoie Mont Blanc / Laboratoire LLSETI

<sup>19</sup> Philippe Martin, « Conclusions », in Catherine Guyon, Yves Krumenacker, Bruno Maes, dir., *Une piété lotharingienne...op. cit.*, p. 287-297.

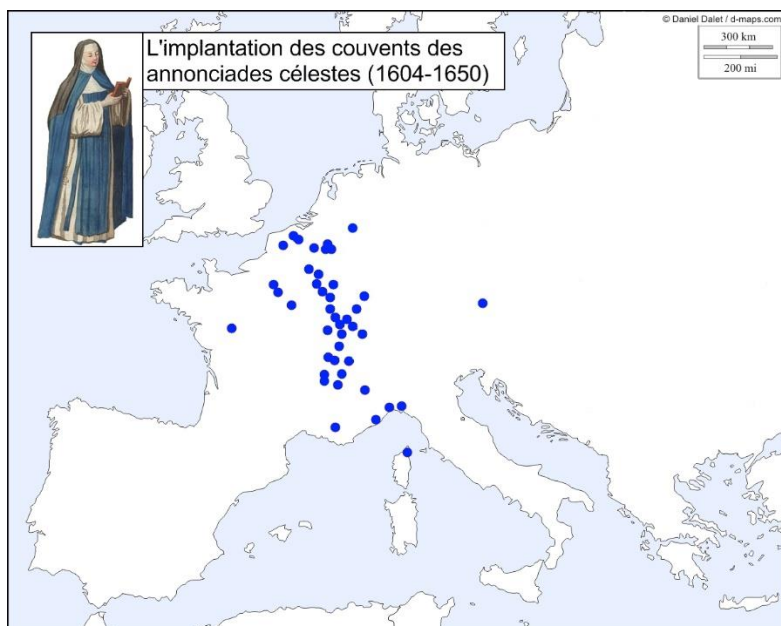
<sup>20</sup> Corinne Marchal, « Définir et inventorier les chapitres nobles de la France du XVIIIe siècle », *RHEF*, t. 99, n° 242, 2013, p. 115-126.

<sup>21</sup> Louis Châtellier, *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion, 1987, p. 269-270.

<sup>22</sup> *Une bibliothèque extraordinaire. Robert Schuman, bibliophile*, Milano, SilvanaEditoriale, 2011.

Cartes :

1. Les religieuses Annonciades célestes (Marie-Elisabeth Henneau, Université de Liège) dans la dorsale catholique



2. La « route espagnole » (Julien Alérini et Andreas Nijenhuis, Universités de Paris 1 et de Séoul)

